

Noyen sur Seine
Bulletin municipal

n° 122
Automne 2019



LE
PORT
MONTAIN

NOYEN
SUR
SEINE

LE
VEZOULT

Le CARNAVALET



Le cabinet d'infirmières : page 8 et 9

Edito

Avec ce Carnavalet de rentrée, nous allons évoquer la rentrée scolaire évidemment puisqu'elle a été la première d'une nouvelle ère pour notre village.

En effet, c'était la première fois que tous les enfants de notre regroupement pédagogique retrouvaient le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire dans les locaux communs de Fontaine-Fourches. Les enfants scolarisés à Noyen avaient certes déjà déménagé en fin d'année scolaire mais il s'agissait là d'une « vraie » rentrée.

Autre évènement de cette rentrée, la création du cabinet d'infirmières qui va apporter à nos concitoyens un service de proximité, oh combien important. Il ne faut donc pas se résigner, des opportunités se présentent parfois et il faut savoir les saisir pour tenter de dynamiser nos villages.

En tout cas, nous souhaitons à nos infirmières Alizée et Claire la bienvenue à Noyen et nous allons donc pouvoir bénéficier, à n'en pas douter de leurs soins attentionnés.



Groupe scolaire du RPI
à Fontaine-Fourches

SITE INTERNET COMMUNAL:

www.noyensurseine.fr

SERVICES TECHNIQUES

Tél. : 06 70 97 58 00

MAIRIE

Téléphone: 01 64 01 81 20

Adresse mail: noyen.seine@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

- Mardi et Jeudi de 14h à 17h
- Samedi de 10h à 12h (permanence élus)

Permanence du maire sur rendez-vous (06 45 51 74 05)

ETAT-CIVIL

Décès:

- Simone TYVAERT le 16 juillet 2019

Mariages:

- Gwénoline TALBOURDET et Benoit OLIVIER le 19 juillet 2019
- Brigitte BALZARETTI et Alain BEAULANT le 20 juillet 2019

Vie associative.

L'association «**Protection des chats errants**» qui lutte pour la stérilisation et la protection des chats errants organise son vide-grenier de Noël le **24 novembre de 9h00 à 18h00 à la salle polyvalente de Noyen.**

Elle vous proposera bijoux, vêtements vintage, services de table ... pour préparer vos cadeaux,

une tombola (100% de tickets gagnants), une petite restauration (salé, sucré).



Mairie - Grande rue
77114 Villiers sur Seine

FB: [protectiondeschatserrant](https://www.facebook.com/protectiondeschatserrant)

Vie communale

> Conseil Municipal du 27 juin 2019 (extrait)

TRAVAUX MENUISERIES MAIRIE ET LOGEMENT COMMUNAL 1 BIS RUE GRANDE

Monsieur le Maire rappelle le programme de changement huisseries mairie et ancien logement de l'école.

Indique qu'une consultation a été faite et présente les propositions financières qui en résultent.

- Entreprise ZEMMIRI 22 177,25 € ht

- Entreprise BEAULANT Frères 18 908,07 € ht

Propose de retenir l'offre de l'entreprise BEAULANT Frères

Invite le Conseil municipal à se prononcer

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, retient la proposition de l'entreprise BEAULANT Frères pour un total de 18 908,07 € ht, soit 22 689,69 € ttc et autorise le Maire à passer commande et à signer toute pièce se rapportant au dossier

Dit que les frais seront portés à la section investissement

TRAVAUX AMENAGEMENT ALLEE CIMETIERE

Monsieur le Maire rappelle le programme d'aménagement de l'allée du cimetière par la construction d'une clôture

Indique qu'une consultation a été faite et présente les propositions financières qui en résultent.

- Entreprise ZEMMIRI 30 469,00 € ht

- SARL DOUCET PHILIPPE 20 658,00 € ht

Propose de retenir l'offre de la Sarl DOUCET Philippe

Invite le Conseil municipal à se prononcer

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, retient la proposition de la Sarl DOUCET Philippe pour un total de 20 658,00 € ht, soit 24 789,00 € ttc

Autorise Le Maire à passer commande et à signer toute pièce se rapportant au dossier

Dit que les frais seront portés à la section investissement

MODALITES D'OCCUPATION DES LOCAUX PAR LES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle que à la suite du départ de l'Ecole primaire, qui a rejoint les locaux du RPI de Fontaine-Fourches, deux salles de classe sont libres.

Expose que les deux associations communales Comité des Fêtes et ASLCN, qui organisent de façon régulière, des animations et manifestations diverses, ont besoin d'espace supplémentaire pour permettre les animations et stockage du matériel.

Propose de mettre à disposition à titre gratuit les salles libérées aux associations ci-dessus citées.

Invite le Conseil municipal à se prononcer.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la proposition du Maire.

Charge M le Maire d'élaborer une convention fixant les conditions d'occupation.

PRISE EN CHARGE FRAIS D'ENREGISTREMENT CONCESSION CIMETIERE 329/357

Monsieur le Maire expose que lors de l'enregistrement de la concession perpétuelle N° 329/357, la taxe d'enregistrement relative aux concessions perpétuelles n'a pas été appliquée par les services fiscaux.

Propose que la commune prenne en charge les frais de 25 € afin de permettre l'inscription définitive.

Invite le Conseil municipal à se prononcer.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise la prise en charge des 25 € d'enregistrement, au titre d'une aide exceptionnelle.

FACTURATION DES TRAVAUX DE REPARATION COMPTEUR EAU DU 57 RUE BREVIGNON

Monsieur le Maire, expose que courant avril 2019, une très importante fuite d'eau au niveau de l'immeuble 57 Rue Brévignon, a été repérée.

Les dégâts ayant été occasionnés par une végétation abondante de ladite propriété, il a été convenu que les frais de réparation resteront à la charge du titulaire du contrat eau.

La facture Suez Eau France d'un total TTC de 1 666,40 € relative à ces travaux a été réglée le 16 Avril 2019 par mandat administratif par les soins du service eau de Noyen.

Il convient en conséquence de procéder au recouvrement de la somme de 1666,40 € auprès de l'abonné A2C Granulats ;

Invite le Conseil municipal à se prononcer.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le Maire à mettre en œuvre le recouvrement de 1666,40 € auprès de la Ste A2C Granulats de Saint Sauveur les Bray, propriétaire des lieux.

Vie communale

> Conseil Municipal du 27 juin 2019 (suite)

COMPTE RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES EN DATE DU 14 JUIN 2019

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil municipal, que le Conseil municipal des Jeunes s'est réuni en séance ordinaire le 14 Juin 2019.

Que conformément au règlement intérieur, le compte rendu a été transmis à la commune pour diffusion auprès des membres du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, ayant pris connaissance dudit compte rendu en prend acte.

Souligne l'engagement des jeunes conseillers et les encourage à poursuivre leur action.

INFORMATIONS :

Monsieur le Maire dresse l'avancée de l'élaboration du PLUi – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal- Précise qu'une délibération portant sur ce dossier, devra intervenir courant septembre 2019.

> Conseil Municipal du 1er août 2019 (extrait)

APPROBATION PLUI

Considérant que par délibération n° 12-02-02-17 du 21 février 2017, le Conseil Communautaire a décidé de prescrire l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), le Conseil Municipal, entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, par 8 Voix POUR et 1 abstention, émet un avis favorable au projet de plan local d'urbanisme intercommunal.

Dit que les remarques éventuelles feront l'objet d'un courrier séparé.

ETABLISSEMENT DES PERIMETRES DE PROTECTION DU CAPTAGE AEP NOYEN SUR SEINE PRESTATION ETUDE ENVIRONNEMENTALE SELON PRESCRIPTION HYDROGEOLOGUE AGREE

Monsieur le Maire rappelle les études en cours pour l'établissement des périmètres de protection du captage d'eau potable.

Indique que suite aux recommandations de l'hydrogéologue agréé, il convient de procéder à une nouvelle étude portant sur la note méthodologique et les essais de pompage et de traçage.

Précise que cette étude n'était pas prévue lors du dossier initial et répond aux recommandations prescrites, sans lesquelles la mission complète ne peut aboutir.

Présente le devis de SETEC HYDRATEC d'un total ht de 12 070 € soit TTC 14 484 €.

Invite le Conseil municipal à se prononcer.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents retient la proposition financière SETEC HYDRATEC d'un total de 14 484 € ttc.

REPLACEMENT DE 15 BRANCHEMENTS EN PLOMB CHEMIN DE GOUAIX / ROUTE DU VEZOULT

Monsieur le Maire expose la nécessité de procéder au remplacement des branchements plomb du réseau de distribution de l'eau potable.

Précise qu'une première tranche de 15 branchements, chemin de Gouaix et Route du Vezoult, a été déterminée.

Qu'une consultation a été faite le 25 Juin 2019 et qu'une seule entreprise a répondu à l'appel d'offre.

Présente l'offre de prix de SUEZ Eau France, pour un total HT de 20 820 € soit 23 581,83 € TTC.

Invite le Conseil municipal à se prononcer

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuve les travaux de remplacement de 15 branchements plomb Route du Vezoult et Chemin de Gouaix.

Retient la proposition financière de Suez Eau France ci-dessus citée.

Autorise le Maire à signer toute pièce se rapportant au marché.

Dit que les frais seront assurés sur fonds propres du budget du service eau à la section investissement

Vie communale

> Conseil Municipal du 1er août 2019 (suite)

TRAVAUX DE REHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL 1 BIS RUE DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire, rappelle le projet de réhabilitation du logement communal sis 1 Bis Rue de l'Eglise

Expose que la réhabilitation porte sur des travaux de plomberie, de peinture intérieure, de menuiserie intérieure et d'électricité

Présente les propositions financières suite aux consultations faites auprès des entreprises

Invite le Conseil municipal à se prononcer

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuve les travaux de réhabilitation du logement sis 1 Bis Rue de l'Eglise.

Considérant les propositions financières des entreprises, décide de retenir :

TRAVAUX PLOMBERIE : Entreprise Plomberie du Moulin pour 3 378,94 ht soit 4 054,73 TTC

TRAVAUX PEINTURE INTERIEURE : Entreprise EGPR pour 9 348,40 ht soit 11 218,08 TTC

TRAVAUX MENUISERIE INTERIEURE : Entreprise BEAULANT Frères pour 1 191,58 ht soit 1 429,90 TTC

TRAVAUX ELECTRICITE : Entreprise KENNER pour 3 185,00 ht soit 3 822,00 TTC

Dit que l'opération d'un total de 17 103,92€ HT soit 20 524,71 TTC sera financée sur les fonds propres du budget communal, en section investissement.

Autorise le Maire à signer toute pièce relative au dossier.

BAIL PROFESSIONNEL LOCAL 4 BIS RUE GRANDE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal, que les travaux de réhabilitation du local communal 4 Bis Rue Grande arrivent à terme, et que les réceptions des travaux sont à présent actées.

Rappelle que la destination de ce local s'inscrit dans l'installation d'un cabinet d'infirmières encadré par un bail professionnel.

Précise que les locataires désirent prendre possession des lieux dès le 1er septembre 2019.

Propose un loyer mensuel de 400 € mensuel et donne lecture du projet de bail professionnel à intervenir au 1er septembre 2019.

Invite le Conseil municipal à se prononcer.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents, approuve un loyer mensuel de 400 €, indexé selon la réglementation en vigueur.

Autorise le Maire à signer le bail de location.

CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUE/ TRAVAUX DE SECTORISATION

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Bassée Montois au 1er janvier 2020, les études préalables menées ont mis en évidence la nécessité de mettre en place des compteurs de sectorisation sur certaines communes.

Présente la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée proposée par la Communauté de Communes du Bassée Montois, précisant les conditions financières de l'opération.

Invite le Conseil Municipal à se prononcer.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents approuve la convention de maîtrise d'ouvrage.

Dit que le reste à financer, soit 6172,00 € TTC, sera porté à la section investissement du service de l'eau.

Autorise le Maire à signer la convention et toute pièce se rapportant au dossier.

Vie communale

> Travaux

→ Eau potable.

Dans le cadre du PPR, projet entamé depuis plusieurs années maintenant et destiné à protéger notre captage en eau potable comme l'exige la loi sur l'eau, de nouveaux travaux ont été effectués la semaine du 29 juillet au 2 août.

Ces travaux ont consisté à mesurer le débit de notre puits par des pompages par palliers, puis des pompages de longue durée ainsi que des traçages pour déterminer entre-autre le cône d'alimentation.

Au préalable, comme nous vous l'avions signalé dans un précédent Carnavalet, des piézomètres avaient été créés à différents endroits autour du captage pour la mise en œuvre des opérations de pompage/traçage.

Un dossier reprenant toutes les informations collectées permettra de mieux connaître les caractéristiques de notre puits et sera ensuite transmis à l'hydrogéologue nommé dans le cadre de ce projet afin qu'il donne ses préconisations pour assurer la protection de ce captage. Ces préconisations devront évidemment être mise en œuvre pour que les autorités pérennisent son utilisation.



D'autre-part, en ce qui concerne le réseau de distribution proprement dit, la loi nous impose de supprimer tous les branchements au plomb. Des opérations ponctuelles ont déjà été effectuées ces dernières années au gré notamment des remplacements de compteurs défectueux mais cette fois ce sont tous les branchements concernés du Vezoult qui vont être pris en compte.

C'est la société Suez qui a été retenue pour l'intervention sur la quinzaine de compteurs concernés sachant que par la même occasion les compteurs vont être remplacés. Il s'agira de compteurs dits « paragel » qui seront implantés en limite de propriété ce qui rendra leur relevé beaucoup plus facile.

Par ailleurs, comme chaque année, la cuve de notre château d'eau a été nettoyée par la société Suez.

→ Eclairage public.

Les travaux prévus pour 2019 ont été partiellement réalisés. En effet, le poteau et candélabre de l'extrémité de la route du Vezoult ont été remplacés et la pose d'un nouveau candélabre rue Grande après le carrefour des 4 chemins pour combler un « trou noir » a été effectuée.

D'autre part, 2 nouveaux candélabres ont été installés face au nouveau cabinet d'infirmières, là-aussi pour apporter un éclairage qui faisait défaut.

Il ne reste donc plus sur ce programme 2019, qu'à remplacer 2 armoires de commande vétustes route de l'Espérance et rue Grande aux Pieds-Cornus.

Le remplacement des autres armoires de la commune (bourg, Port-Montain et Vezoult) est prévu sur le programme 2020.

Rappelons que ces travaux de modernisation sont en partie subventionnés par le SDESM (Syndicat des Energies de Seine et Marne).



Vie communale

> Travaux (suite)

→ Divers.

- Nos espaces publics (Arches et Port-Montain) poursuivent leur mue avec l'installation d'équipements de pique-nique qui ont été maintes fois utilisés cet été. En effet, des vacanciers de passage ont pu se restaurer et donc apprécier l'esprit d'accueil de notre village.



- Il manquait un tronçon praticable par les poussettes ou pour les personnes à mobilité réduite et en fauteuil notamment entre l'entrée de l'ancienne école et la place du village: c'est maintenant chose faite. L'accès à la mairie et à la salle polyvalente est donc maintenant plus facile.



- Un parking a été créé au Port-Montain au niveau de la rue de Seine en bas du pont: il répondait à un besoin puisque des voitures d'habitants du Port Montain ou du Vezoult venus prendre le car pour la gare de Longueville ainsi que des randonneurs y stationnaient.



- Toutes les huisseries de notre bâtiment administratif (mairie et logement attenant) ont été remplacées comme prévu. Ces nouvelles fenêtres (12 au total) permettront d'économiser de l'énergie et d'apporter un confort aux occupants des locaux. Rappelons que ce programme a fait l'objet d'une subvention de la part du département.



> PLUi.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Bassée Montois (PLUi) dont nous vous avons parlé à plusieurs reprises pour vous donner son état d'avancement est arrivé à la phase d'enquête publique.

Elle aura lieu du 18 octobre au 18 novembre 2019 inclus et il est important que les habitants de notre commune y participent car

ce document d'urbanisme sera la référence pour les règles de constructibilité dans notre village. Un avis d'enquête publique qui vous informera de toutes les possibilités qui s'offrent à vous pour prendre connaissance du dossier et émettre un avis est affiché en mairie et consultable sur le portail communal (www.noyensurseine.fr).



Vie communale

> Finalisation d'un «beau projet»

Cette fois, ça y est ... le projet de transformation de l'un de nos bâtiments communaux désaffecté en cabinet d'infirmières est devenu une réalité.

Le bâtiment dont il est question avait déjà fait l'objet d'un projet de réhabilitation en 2017, projet qui comprenait la réfection de la toiture ouest (la toiture est étant en bon état) et des huisseries. Mais restait à trouver une destination pour ce bâtiment et le hasard a bien fait les choses puisque 2 infirmières Mmes Papon et Ponzini cherchaient à s'établir dans la région.

Un 2e projet de transformation en local infirmier a donc été lancé en faisant appel au cabinet d'architectes ADS Architecture établi près de Romilly dans l'aube. A noter que les 2 projets, réhabilitation puis création du cabinet d'infirmières ont fait l'objet chacun d'une subvention du département.

Ce bâtiment emblématique de notre village renaît donc et connaît une nouvelle vie en apportant un service local et essentiel aux habitants de Noyen.

> Nos infirmières: Alizée et Claire.

Le Carnavalet : Alizée et Claire, afin de mieux vous connaître, nous souhaiterions vous poser quelques questions ... et tout d'abord, qu'est-ce qui vous a poussé à choisir cette carrière ?

Alizée : Dès le collège, je me suis sentie attirée par une profession dans les services à la personne et plus particulièrement dans le médical puis, avant de passer les concours infirmiers à la suite de l'obtention de mon BAC sciences médico- sociales, j'ai travaillé quelques mois en tant qu'agent de soins hospitalier ce qui a confirmé mon envie d'être infirmière.

Claire : J'ai fait une formation avec les pompiers pour les gestes de premiers secours au collège, (comment sauver quelqu'un dans une pièce enfumée, comment faire un garrot ...).

J'ai aussi toujours été attirée par les sciences, notamment le corps humain et ses fonctions c'est d'ailleurs pour ça que je me suis dirigée vers un bac scientifique par la suite.

Puis j'ai travaillé en tant qu'aide-soignante à domicile avant d'être infirmière et j'avais adoré le côté relationnel avec les patients c'est ce qui a fait que j'y suis retournée aujourd'hui.

Le Carnavalet : Pouvez-vous nous retracer votre parcours d'infirmières ?

Alizée : Dès l'obtention de mon diplôme d'infirmière en mai 2012, j'ai travaillé 5 ans dans divers services hospitaliers, médecine, chirurgie, rééducation puis j'ai eu envie d'un travail plus qualitatif, d'un vrai relationnel avec le patient et je me suis alors dirigée vers le libéral.

J'ai donc intégré un cabinet libéral pendant 6 mois mais j'ai eu très vite envie d'avoir mon propre cabinet.



Claire : Diplômée de l'APHP (Assistance publique des hôpitaux de Paris) en 2014, j'ai d'abord travaillé en pneumologie, puis j'ai fait de la chirurgie viscérale, vasculaire, orthopédique, ORL, de la cardiologie; du SSR (soins de suite et de rééducation) et j'ai fini par le service des urgences où je suis restée plusieurs années avant de commencer le libéral.

Le Carnavalet : Qu'est-ce qui vous a fait choisir notre village ?

Alizée et Claire : Nous habitons respectivement à Hermé et Fontaine-Fourches et nous cherchions donc une localisation proche de ces communes sachant qu'il n'existait que 2 cabinets proches : Gouaix et Traînel. La municipalité de Noyen a été la plus réactive en nous proposant d'aménager ce bâtiment communal qui avait de plus le mérite d'être bien placé.

Le Carnavalet : Merci d'avoir répondu à nos questions ... une information pratique pour vos patients, quels sont les horaires d'ouverture du cabinet ?

Alizée et Claire : Pour cette période de démarrage, le cabinet est ouvert uniquement sur rendez-vous (06 51 91 91 69) mais prochainement, nous aurons une permanence notamment pour répondre à la campagne de vaccination antigrippale. Et bien sûr, nous assurons les soins à domicile 7 jours sur 7.

Vie communale

> Visite du cabinet.



La salle d'attente

Le cabinet de près de 50 m2 comprend une salle d'attente, une salle de soins, des toilettes et une réserve. Il est extrêmement lumineux et propice à recevoir des soins de qualité.



La salle de soins

Alizée et Claire ont d'ailleurs commencé à le décorer pour que vous soyez reçus dans les meilleures conditions.

> Le «coin» du CMJ

Le 14 juillet nous avons inauguré deux des quatre boîtes à livres qui seront installées dans notre village. Une boîte nous a été offerte par les Ets BEAULANT réalisée avec des chutes de matériaux. Nous les remercions vivement pour cette contribution. La deuxième a été réalisée par Johnny et Fabien avec des matériaux de récupération. Raphaël et Killian deux de nos conseillers municipaux jeunes étaient très fiers de présenter ces deux réalisations.

La mise en peinture a été effectuée début juillet par nos jeunes du CMJ et d'autres volontaires. Nous remercions Jade, Raphaël et sa sœur Caroline ainsi que Wyatt qui ont mis beaucoup d'énergie créative pour rendre unique nos boîtes à livres !



Quelques livres ont déjà été déposés en mairie pour pouvoir garnir nos boîtes à livres. Vous pouvez continuer à apporter vos livres qui nous permettront de changer régulièrement le contenu de nos boîtes à livres.

Un grand merci à nos premiers donateurs.

Ces boîtes à livres sont le fruit d'un partenariat entre le CDF (comité des fêtes) et le CMJ (conseil municipal des jeunes) nous espérons que vous en ferez bon usage. Bonne lecture à tous !



Vie festive

> Retour sur le 14 juillet

La journée a commencé avec une soixantaine de personnes qui s'est retrouvée dans la salle polyvalente pour partager un délicieux repas concocté par le Val d'Orvin .

Puis, dans l'après-midi, d'autres habitants du village les ont rejoints pour participer aux traditionnels jeux proposés aux enfants et adultes .

Des lots ont été offerts aux participants et la journée s'est terminée avec l'inauguration des boîtes à livres par deux membres du Conseil Municipal des jeunes.



> Comité des Fêtes

→ Le 15 août.



Belle journée pour ce pique-nique du 15 Août qui a réuni autour de quelques tables, des convives heureux de se retrouver pour partager ce repas champêtre.



Le soir, la retraite aux flambeaux, nous a entraînés jusqu'aux bords de Seine, où nous avons pu admirer en toute impartialité, le plus beau et le plus magnifique des feux d'artifices jamais tiré à Noyen.

→ AG du 21 septembre

Le 21 septembre 2019 s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle du comité des fêtes.

12 personnes étaient présentes, 6 autres étaient représentées par des pouvoirs.

Une modification des statuts, votée à l'unanimité, change le fonctionnement de l'association qui se compose désormais d'un bureau, de membres actifs en nombre illimité et de membres ponctuels qui aident à l'organisation des différentes manifestations.

Le comité des fêtes repart donc pour une nouvelle saison avec 13 membres actifs.

Mmes Scibravy Renée, Mégret Delphine et Mr Pernet Roger ont été élus aux postes de président, trésorier et secrétaire.

Le comité des fêtes souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et vous rappelle que vous pouvez le rejoindre à tout moment sur simple demande.

Vie festive

> Comité des Fêtes

→ Calendrier des manifestations saison 2019/2020

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| • Jeudi 31 octobre 2019 | Halloween |
| • Vendredi 22 novembre 2019 | Beaujolais nouveau |
| • Dimanche 15 décembre 2019 | Spectacle du Noël des enfants |
| • Samedi 15 février 2020 | Repas du comité |
| • Lundi 13 avril 2020 | Chasse aux œufs de Pâque |
| • Dimanche 19 avril 2020 | Brocante |
| • Vendredi 29 mai 2020 | Fête des voisins |
| • Dimanche 31 mai 2020 | Concours de pétanque |
| • Mardi 14 juillet 2020 | Festivités du 14 juillet |
| • Samedi 15 août 2020 | Pique-nique |

Comité des fêtes/municipalité :

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| • Lundi 11 novembre 2019 | Cérémonie du 11 novembre |
| • Samedi 07 décembre 2019 | Repas des aînés |
| • Samedi 11 janvier 2020 | Vœux de la Municipalité |



Vie scolaire

> Informations rentrée

Le 2 septembre, les enfants de Noyen, Villiers et Fontaine Fourches ont fait leur rentrée tous ensemble dans les nouveaux locaux à Fontaine Fourches et ont retrouvé l'équipe enseignante habituelle:

- 14 PS et 11MS avec Mme Alix
- 4 GS et 12 CP avec Mme Legrand
- 6 GS et 17 CE1 avec Mme Prudhomme
- 16 CE2 et 8 CM1 avec Mme Dubar
- 10 CM1 et 15 CM2 avec Mme Borie



Vie pratique

Même dans un petit village comme le nôtre, des incivilités sont parfois à déplorer: ce fût le cas récemment et la municipalité a déposé une plainte auprès de la gendarmerie.

A noter également, l'accueil pour le moins «peu courtois» reçu par un élu dans l'exercice de ses fonctions qui venait rappeler la loi suite à un manquement ayant occasionné des nuisances aux riverains. Là aussi, la gendarmerie a enregistré les faits.



Récréation

Solutions dans le prochain "LE CARNAVALET n° 123 Hiver 2019-2020"

un peu acide	tente de regroupement	coups de tampon	pièce de violon	repère marin	support de tige	siocatif	
partie du zoo	parasite	plaisante	employées		mainté-nance		
				outil de repas-seur			
plainte				unit			
stoppai						effec-tuées	
			grande voie parvien-dra				
troublé		vedette			frapper du sabot		
dessus panier		fausses	élèveras		migrateur africain		
			donnas son avis				
excité-ment						mesure chinoise	
extirpe		à peine rougi combi-nera		inactif		isolé	
				confé-rencier			
chanqer de logement	élément de texte d'ompte-ras		desti-nées dirige-rait				métis
					grande quantité		
repas de cabot	mettras au diamètre honteux				barman	vieux loup ancien monsieur	
			loupes				strontium au labo genre de lentilles
			bizarre				
répandue				grand lac			
refléta							sucées
		décou-vriras terre du large					
note du diapason sculptait finement		se rendra concour-ent		bien fait			
				support de balle			
				ville de Chaldée		saint de Bigorre	
				boite à cendres		belle planète	
affamé biblique	impos-teur				jus de la treille		
	appuya				défaut		
				fin de verbe			
		près de		filet lumineux	lique de poésie		
parfumer le qigot petite pluie				toute petite platine en réaction	arme de tir		sigle de société
			entre-vues				
comprimait					prit fin		

3	5	7	4		9	6	8	
4	9			2	5	3	1	
8		2	3		7		5	4
								3
7		3	6		1			
5		9	7		3			
9	4	1		7		5		
2	7	5		3	8		6	
6			5	9	4			1

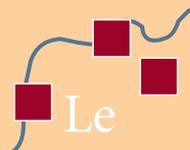
Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions du précédent "LE CARNAVALET" n° 121 ETE 2019

2	3	9	7	1	6	5	4	8
8	6	7	5	4	3	2	1	9
5	4	1	2	9	8	6	3	7
6	9	8	3	7	5	4	2	1
7	1	2	6	8	4	3	9	5
3	5	4	1	2	9	7	8	6
1	7	3	8	6	2	9	5	4
4	8	5	9	3	7	1	6	2
9	2	6	4	5	1	8	7	3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

•	E	•	C	•	D	•	I	•	U	•	T	•	D
E	X	T	R	A	O	R	D	I	N	A	I	R	E
•	H	A	U	S	E	E	•	I	V	R	E	•	S
V	I	C	E	S	•	V	E	S	T	E	•	V	E
•	B	I	S	E	R	A	•	T	E	R	N	I	R
L	I	T	•	N	A	S	S	E	•	Y	E	S	T
•	T	U	E	E	S	•	T	R	A	I	N	A	I
V	I	R	A	S	•	P	R	I	M	E	E	•	Q
•	O	N	U	•	T	O	I	L	E	S	•	M	U
U	N	E	•	F	O	N	C	E	R	•	M	I	E
•	N	•	B	E	N	E	T	•	R	A	I	D	•
V	I	S	A	S	•	Y	E	T	I	S	•	I	S
•	S	A	I	S	•	M	A	S	S	A	•	O	•
E	M	I	N	E	N	T	E	S	•	U	N	A	U
•	E	N	•	R	E	I	N	S	E	R	A	I	T
A	S	T	R	A	L	•	T	E	T	E	S	•	I
•	E	U	•	E	R	•	S	I	R	•	A	R	E
M	E	S	S	A	G	E	S	•	R	A	I	D	E
•	T	•	E	T	A	M	I	N	E	S	•	O	R
M	O	D	E	R	N	I	S	E	R	•	A	R	A
•	C	O	S	E	T	T	E	•	A	N	G	E	S



n° 122
AUTOMNE 2019

Le CARNAVALET

Ont collaboré à ce numéro

Rédactionnel : André Capmarty, Sabine Delaveau, Patrick Gageat, Delphine Mégret, Renée Scibravy

Coordination : Patrick Gageat

Conception graphique : Patrick Gageat

Impression : Rapid Flyer (édité en 210 exemplaires)

Photo couverture : Le nouveau cabinet d'infirmières